

## PROGRAMME DE FORMATION

Développer la capacité d'intuition dans sa pratique professionnelle

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

### Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services souhaitant développer la capacité intuitive dans le cadre professionnel afin d'en faire un outil professionnel pertinent.

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

### Objectifs de la formation

Définir l'intuition, ses caractéristiques et son processus.

Utiliser l'intuition comme outil de perception des situations dans le cadre de ses pratiques professionnelles dans les domaines de la relation d'aide et thérapeutique.

### Programme

- L'intuition, qu'est-ce que c'est ? Définitions, caractéristiques.
- Ce qu'elle n'est pas : un raisonnement, des projections.
- Apprendre à s'écouter au niveau professionnel :
  - Les émotions, un langage à décoder.
  - L'observation Méta.
  - L'écoute active.
- Etat intuitif et observation, les perceptions mentales et corporelles qui en découlent.
- Développer l'état intuitif :
  - Outils, méthodes et pratiques qui favorisent le lâcher-prise et les capacités d'auto perception.
- Les pièges du mental et ses antidotes.
- Utiliser l'état intuitif pour en faire un outil de perception de situations.

### Méthodes et supports

" Apports théoriques et exercices pratiques. Études de cas. Échanges. "

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.